



Avons-nous le droit d'avoir plus d'un livret a

Par **vani**, le 20/11/2010 à 16:51

Bonjour,
ma femme et moi possédons un livret A chacun, depuis des années et mon conseiller bancaire nous en a fait ouvrir 2 nouveaux cette année.(pas la même banque)
Il est spécifié 1 livret par personne.
En a t'il le droit et peut-il le faire en sachant que nous en avons déjà?
Quel est la procédure si ce n'est pas légal?
Merci d'avance pour votre réponse.
Cordialement
Christophe.

Par **Marion2**, le 20/11/2010 à 16:59

Bonjour,

Vous ne pouvez disposer que d'un livret A par personne.

Il est quand même étonnant qu'un conseiller financier, sachant que vous êtes déjà titulaire d'un livret A, vous en ouvre un second.

Vous allez rapidement à votre banque et vous faites supprimer le second livret.